



Réf : 01 /CBV/2022/PA

Le 29/01/2022

PV du COMITE DIRECTEUR du 28 janvier 2022

PRESENTS :

Elus : Mmes Autran, Lahoz, Requier, Goffoz, Jullien.

MM. Benintendi, Tropini, Arnéodo, Audiffren, Santarelli, Damiani, Salabert, Abguillerm R, Golé, Davignon, Maillard-Guillon, Quinton, N'guyen, Novéro, Ruggéri, Goffoz, Segui

Extérieurs : Mme Damiani C.

MM. Vespérini, Faucon, Fréchou, Abguillerm B.

Salarié comité : M. Gendrau

ELU EXCUSE :

M. Cuny

OUVERTURE DE SEANCE :

Le président reformule les vœux à toutes et à tous. Il revient brièvement sur le congrès du Var pour en rappeler son succès. A ce sujet, il conviendra pour 2022 que les documents supports diffusés aux clubs, le soient aussi à tous les membres élus. Un point est également communiqué sur les adhérents 2022 : 78 clubs affiliés, environ 3000 licenciés. A noter enfin, que le congrès national est prévu le 26 février en visioconférence.

COMMISSION ADMINISTRATIVE :

- Guy Damiani présente le cahier des charges pour l'organisation des championnats du Var. Le document est adopté à l'unanimité et donc est applicable dès ce jour.

- La charte pour les déplacements des délégations aux championnats de France (joueurs et accompagnateurs) est en cours d'élaboration.
- Le président souhaite qu'un cahier des charges soit également constitué pour les clubs accueillant les congrès annuels.
- Les statuts et le règlement intérieur, approuvés lors du congrès sont à diffuser sur le site.

COMMISSION CALENDRIERS

- Une mise au point est faite quant aux priorités et à la non-concurrence entre les différentes catégories de compétitions après les quelques situations conflictuelles en 2021. Les critères et règles établis et présentés lors du congrès sont désormais intangibles.
- Le calendrier 2022 est finalisé. La version papier, amendé des pages « partenaires » est à diffuser aux clubs très rapidement.

COMMISSION FORMATION

Bilan 2021 :

- 3 sessions de formation « Tronc commun », préalable aux modules de formation délégués, arbitres, graphiqueurs et éducateurs.
- 2 formations fédérales pour le BF1 qui ont réuni 30 candidats. Examen prévu en février. Prochaines formations en juin.
- Formation d'enseignants EPS aux lycées et collèges de Gassin et de Montauroux.

Les préformations qui pourront être dispensées au niveau du département ne seront pas qualifiantes . Il faudra avoir suivi le stage « Tronc commun » et le module au niveau régional.

COMMISSION FEMININES

Pour 2022 :

- Règlement et demande d'inscription en cours d'envoi aux clubs.
- Championnat du Var 2x2 à la mêlée par club, nouvelle formule.

COMMISSION VETERANS

- Calendrier : 33 concours au jeu Provençal, 28 à pétanque.
- Barème par points à consolider.
- Les Trophée des As (jeu Provençal) et des Champions (pétanque) pourraient concerner 30 joueurs en 2022.

- Intégration de nouveaux membres extérieurs dans la commission.

COMMISSION JEUNES

- Consolider le travail commencé en 2021.
- Sollicite les membres élus du CBVar pour s'investir au moins une journée par saison sur une compétition, à l'instar des arbitres.
- Mettre en route le pôle 83.
- Redistribuer un kit d'initiation (170€) aux clubs qui ont une école de boules fonctionnelle.

COMMISSION HABILLEMENT

Les tenues pour les championnats de France ont fait l'objet d'une prospection auprès de 3 équipementiers. La proposition retenue comprend deux polos et une veste sublimés, un short et un pantalon, pour un budget de l'ordre de 120€ par ensemble, sur une base d'une centaine de personnes à habiller.

COMMISSION ARBITRAGE

Christian Ruggéri relate les carences d'organisation lors des trois premiers concours de l'année dans le même club.

Le président précise que la tolérance zéro sera appliquée dès début février vis-à-vis des joueurs ne se présentant pas avec leur licence à jour. Il rappelle également aux arbitres de rester dans leur rôle, et de rédiger des rapports circonstanciés retraçant la stricte réalité du déroulement du concours.

Un canevas de fiche sera adressé aux clubs. Ceux-ci auront l'obligation de la remplir et de la renvoyer au CBVar un mois avant la date du concours, accompagnée de l'affiche officielle de la compétition.

COMMISSION MEDICALE / SPORT ADAPTE

Le président propose aux membres de la commission, de réfléchir aux conditions d'accueil dans les clubs de personnes en situation de handicap en tant que joueurs .

DELEGATIONS CHAMPIONNATS DE FRANCE 2022

Les volontaires du CBVar souhaitant accompagner les équipes sur une ou plusieurs des 18 compétitions prévues, sont priés de se faire connaître rapidement.

DECENTRALISATION VERS LES SECTEURS

Ce volet souhaité par le bureau directeur a prioritairement concerné la sectorisation du renouvellement des licences. Force est de constater que le mouvement peine à se mettre

en place. Les rencontres prochainement prévues avec les clubs des secteurs, ainsi qu'une réunion avec les responsables de secteurs du CBVar devraient permettre de progresser sur le sujet.

De manière générale, décentraliser le fonctionnement du siège du CBVar dans d'autres domaines (communication...) permettrait à la fois d'améliorer son activité propre, et également de mieux servir les clubs.

ACHAT DE VEHICULES

Compte-tenu des besoins en transports collectifs et individuels, le bureau directeur propose l'achat de deux véhicules d'occasion :

- Un minibus ayant 64 000km, pour un montant de 20 000€ financé entièrement avec un crédit sur 48 mois pour une mensualité de 430€. Achat et prêt adoptés à l'unanimité.
- Un VL type SUV pour un montant de 24 600€ financé également par un crédit de 20 000€ avec une mensualité de 477€ sur 60 mois. Achat et prêt adoptés à la majorité (une voix contre et une abstention).

Le CBVar a sollicité des subventions auprès des conseils départemental et régional pour financer en partie ces acquisitions.

RECRUTEMENT D'UN CONSEILLER TECHNIQUE DEPARTEMENTAL

Cette proposition émane du pôle développement. Il s'agirait d'un salarié à temps plein (35 heures) pour un coût annuel charges comprises, de l'ordre de 30 000€, avec possibilité d'une aide par l'ANS. Le bureau directeur souhaite disposer de la fiche de poste afin d'évaluer sa correspondance avec le besoin.

MISE A JOUR DE L'ORGANIGRAMME

Elle prend en compte le retour aux responsabilités de M. Arnéodo après un retrait momentané, ainsi que les membres extérieurs ayant récemment intégré différentes commissions.

Le secrétaire général



Le président



DESTINATAIRES : Tous les élus et participants aux commissions.